



CANADIAN PRIVATE COPYING COLLECTIVE
SOCIÉTÉ CANADIENNE DE PERCEPTION DE LA COPIE PRIVÉE
150, avenue Eglinton Est, bureau 403
Toronto (Ontario) M4P 1E8
416 486 6832
1 800 892 7235
416 485 3064 [TÉLÉCOPIEUR]
www.scpcp.ca

Pour diffusion immédiate

Le 14 juin 2010

La SCPCP ne demandera pas de hausse des redevances sur les supports vierges

(Toronto) – La Société canadienne de perception de la copie privée (SCPCP) ne demandera pas de hausse des redevances sur les supports audio vierges dans le cadre du tarif pour la copie privée 2011. La redevance actuelle s'établit à 0,29 \$ par CD-R et MiniDisc. Conformément à la partie VIII de la *Loi sur le droit d'auteur*, la SCPCP est tenue de proposer un nouveau tarif avant le 31 mars de l'année précédant l'homologation d'un nouveau tarif. Le tarif proposé pour 2011 a été publié dans la Gazette du Canada le 12 juin.

En place depuis 1999, la redevance pour la copie privée offre une rémunération aux auteurs-compositeurs, aux éditeurs de musique, aux artistes-interprètes et aux maisons de disques afin de tenir compte du fait que les Canadiens et les Canadiennes copient des centaines de millions de pistes de musique enregistrée pour leur usage privé.

La SCPCP est l'organisme à but non lucratif chargé de percevoir et de répartir les redevances pour la copie privée. Établie en 1999, elle est une société de gestion collective qui représente les auteurs-compositeurs, les éditeurs de musique, les artistes-interprètes et les maisons de disques.

-30-

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Alison Thompson
SCPCP
Tél. : 416 486-6832, poste 221
Courriel : athompson@scpcp.ca